

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 01 Février 2011

Sous la Présidence de : Madame Chantal ROYER Maire

Présents : Mesdames A. PIATTI G. BARBIER. QUIVIGER M. Messieurs HUGOT D. MATHIEU C. RAVON H. CAUSSARD J.P. MONNAUX H. GOUSSARD D. JOVIGNOT.P. THOUVEREY P, TISSIER A.

Absents : Madame A FRUALDO (excusée) ; F.LEFEVRE pouvoir à H.RAVON.

Secrétaire de séance : Monsieur MONNAUX H.

ACHAT DE TERRAIN CHEMIN DE MERE

Suite à l'empiètement antérieur du chemin sur la parcelle appartenant aux consorts VALLET, le conseil municipal accepte, à l'unanimité, la régularisation par l'achat de 133 m² de terrain.

CHEMINEES DES BATIMENTS COMMUNAUX

Les cheminées des bâtiments de l'école maternelle, de la mairie et des 3 et 5 grande rue sont, pour certaines, fortement dégradées. Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de procéder à leur consolidation en retenant l'entreprise Boucheron de Butteaux dotée du matériel approprié.

PROJET DU COMPLEXE SCOLAIRE

Le conseil municipal confie, à l'unanimité, l'étude de ce projet à l'architecte M.BOTTE de Tonnerre.

COMPETENCE COMMUNALE SUR LA VOIRIE

La commune reçoit la compétence pour établir les arrêtés d'alignements, d'échafaudages et autres. Le conseil municipal, à l'unanimité, délibère pour le classement de la voirie communale nécessaire à ces nouvelles obligations.

LOGEMENT DE L'ECOLE MATERNELLE

Le logement attenant à l'école maternelle a été attribué, à l'unanimité, à Mademoiselle TOTA Corine : 450 € + 30€ de charges/mois.

RECONDUCTION CONTRAT DU SECRETARIAT

Le conseil municipal, à l'unanimité, a reconduit le contrat CDD à temps plein de Madame Nadine BOGRAT jusqu'au 31 Mars 2011 (remplacement en congé maladie) et à compter du 01.04.2011 à temps partiel pour quelques mois.

BUDGET D'ASSAINISSEMENT

A la demande de la trésorerie, le conseil municipal accepte, à l'unanimité, l'ouverture d'une ligne de crédit au chapitre 21 pour acquisition afin de régler les travaux en cours en attente de la consolidation du budget 2011.

QUESTIONS DIVERSES

- Suppression du transport au marché de Migennes à compter du 01 Avril 2011.
- Permanences pour les élections cantonales des 20 et 27 Mars 2011
- Préparatifs de l'anniversaire des 900 ans de l'Abbaye de Pontigny : délégués A.FRUALDO et H.MONNAUX.
- Il a été décidé de ne pas inaugurer la mise en service des nouvelles enveloppes établies par la poste.
- Accord de signature d'une convention avec la CNAS pour le fonctionnement de la délégation de l'Yonne siégeant en mairie de Ligny le Châtel.

La séance est levée à 23 h 00

Fait à LIGNY LE CHATEL le 03 Février 2011,

Le Maire,

Madame ROYER Chantal